

## Rapport mensuel 2019 (Juillet)

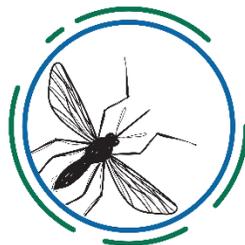
---

Conseiller

forestier

Roy

inc.



**CFR**  
CFROY.COM

## Table des matières

Introduction .....	1
Résumé des opérations sur le terrain .....	1
Test de nuisance .....	2
Analyse des résultats .....	3
Suivi des gîtes larvaires.....	4
Appels citoyens .....	5
Conclusion .....	5

## Introduction

Sur l'ensemble du territoire du Québec, plusieurs municipalités ont recours à un programme visant à réduire la nuisance causée par les insectes piqueurs, principalement la mouche noire et le moustique. La nuisance est distinguée en deux catégories, celle directement causée par les insectes piqueurs qui assaillent les individus afin de s'abreuver de sang, et celle engendrée par la densité d'individus. Certaines espèces d'insectes même si elles ne piquent pas peuvent être très nuisibles. La nuisance causée par la mouche noire et le moustique peut avoir un impact important sur les commerces, le tourisme et être la cause d'inconfort pour la population.

Ainsi la municipalité de Saint-Donat étant un secteur de villégiature prisé et très touristique est munie d'un programme de contrôle biologique des insectes piqueurs depuis 2005. L'objectif de ce contrat est de réduire la nuisance à un nombre d'insectes minimal par espèce selon des zones cartographiques. Les cibles de réductions ainsi que les trois (3) zones ont été déterminées par la municipalité.

## Résumé des opérations sur le terrain

- À la fin du mois de juillet, 5 cycles de traitement ont été complétés.
- L'équipe a traité toutes les semaines sur l'ensemble du territoire au cours de juillet.
- Le traitement continu tout au long du mois d'août.

## Test de nuisance

Les tests de nuisance ont été réalisés toutes les semaines à compter du 2019. Le tableau ci-dessous présente la performance des opérations de réduction de la nuisance pour les trois (3) séries de tests effectuées en juillet.

**Tableau 1. Résultats des tests de nuisance**

Sites/secteurs		Valeurs cibles		19-07-02		19-07-08		19-07-15	
		Mn.	Ms.	Mn.	Ms.	Mn.	Ms.	Mn.	Ms.
<b>Référence (Non-traité)</b>	-	-	-	337	0	334	28	95	1
<b>Parc des Pionniers</b>				-	-	4	0	4	0
<b>Stationnement Golf</b>		30	10	6	0	-	-	-	-
<b>Ch. de la Cascade</b>				20	0	9	0	4	4
<b>Ch. Rachel</b>	2	70	20	42	0	11	9	2	5
<b>Montagne noire</b>				9	0	10	2	5	9
<b>Pimbina</b>				58	0	40	0	1	0
<b>Ch. Lac Baribeau- Nord</b>	3	160	40	272	9	-	-	-	-
<b>Ch. Saint-Guillaume</b>				-	-	77	0	22	0

\*Mn : Mouche noire

\*Ms : Moustique/ Maringouin

**Tableau 2. Résultats des tests de nuisance moustique**

Site	Date	heure	Nb. Moustique
Domaine Réjean Lavoie	02 juillet	21h00	5
Domaine Réjean Lavoie	10 juillet	21h00	3
Domaine Réjean Lavoie	15 juillet	21h00	5
Domaine Réjean Lavoie	23 juillet	21h00	6
Domaine Réjean Lavoie	31 juillet	21h00	4

Le tableau ci-dessus présente les résultats des tests effectués à partir de 21h00 dans le centre-ville.

#### **Analyse des résultats**

Dans l'ensemble les résultats respectent les valeurs cibles à l'exception du 02 juillet au niveau du chemin Baribeau Nord, 272 mouches noires ont été échantillonnées. Cela peut être induit par des phénomènes localisés et imprévus tels que le vent. Les résultats des tests de nuisance moustiques effectués sur le chemin du Domaine Réjean Lavoie présentent des valeurs sous les seuils limites.

## Suivi des gîtes larvaires

Plusieurs sites font l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer que le traitement est efficace et que l'épandage de pesticide génère un taux de mortalité satisfaisant. Il s'agit principalement de décharges de lac, de rivières ou bien de ruisseaux ; ce sont des milieux qui abritent seulement la mouche noire. Dans le tableau présenté ci-dessous sont compilées les informations relatives aux traitements de ces stations de contrôle.

**Tableau 3. Suivi des gîtes larvaires de contrôle.**

Secteur	Gîte	Date	Stade larvaire (1 à 4)	Densité larvaire (0 à 3)	Mortalité après traitement (%)
1	Lac Beauchamp	19-07-02	0	0	0
		19-07-16	1	2	100
		19-07-24	1	2	100
2	Lac Tire	19-07-02	0	0	0
		19-07-16	1 et 2	2	90
		19-07-24	1	1	100
	Rivière Saint-Michel	19-07-02	0	0	0
		19-07-16	2	2	100
		19-07-24	0	0	0
3	Lac Baribeau	19-07-02	1	1	90
		19-07-16	1 et 2	3	90
		19-07-24	1	1	100
	Lac Ouareau	19-07-02	0	0	0
		19-07-16	1	3	100
		19-07-24	0	0	0

\*0 : Aucune larve

1 : Quelques larve:

2 : Larve facile à trouver

3 : Larve  
abondante

## Appels citoyens

Comme demandé par la municipalité, une ligne téléphonique a été mise à la disposition des citoyens afin qu'ils puissent formuler des requêtes concernant le déroulement du traitement, la prospection de leur terrain, ou dans le seul but de se renseigner au sujet du contrôle biologique des insectes piqueurs.

Cette année la réception des appels est faite par le chargé de projet à Saint-Donat. Dépendamment de la nature de la requête, un technicien est mandaté sur les lieux afin de régler la situation. En cas d'absence du citoyen lors de la visite d'un technicien, ce dernier laisse un feuillet expliquant que la firme est passée par leur domicile, mais qu'il était absent.

Lors du mois de juillet, la firme Conseillers Forestiers Roy a reçu 16 appels de citoyens désirant signaler la présence de gîtes potentiels sur leur terrain ou bien simplement demander des informations sur le traitement. Le tableau 3 présente la liste des appels reçus.

## Conclusion

Tout bien considéré, le contrôle biologique des insectes piqueurs fonctionne bien. Il faut noter que le cycle naturel de reproduction des insectes piqueurs suit son cours et que la densité d'individu est en diminution à la fin du mois de juillet. Le traitement quant à lui continue, ce jusqu'à la fin du mois d'août.